

Avis de constitution

SOCIETE « AURORE JUS NATUREL » en abrégé « A.J.N »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROGOBI 1 -CARREFOUR DRAME, Lot 2899, Ilot 36A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE JUS NATUREL » en
abrégé « A.J.N »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République CÔTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

- La transformation des produits tropicaux en jus ;
- Evènementiel ;
- Hôtellerie ;
- Le COMMERCE GENERAL de tout produit en importation ou exportation ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBI 1 -CARREFOUR DRAME, Lot 2899, Ilot 36A

Dirigeant(s) Mlle AMBEU SOPPY MELANIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11321 du 04/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67583/GTCA/RC/2024 du 04/11/2024

